

AVIS ET DIRECTIVE- COMPOSANTE TV

À: Canada Media Fund / Fonds des médias du Canada (le « FMC »)

De: le (« Requérant »)

Objet: Contrat de financement N° le (« Contrat de financement »)

Le présent avis et directive vise le Contrat de financement entre le FMC et le Requérant dont voici la description :

Date du Contrat de financement FMC :

Date(s) de(s) Amendement(s) au Contrat FMC (le cas échéant):

Titre de la composante télévision du Projet :

Contribution totale (la « Contribution »):

Contribution des droits de diffusion:	Payable ou payé au	Payable à
Participation au capital:	Requérant	la banque
	(X)	(X)
Paiement Phase I:		
Paiement Premier montage (cas échéant):		
Paiement Phase II:		

VEUILLEZ NOTER QUE le Requérant a signé un contrat de prêt (le « Contrat de prêt ») le (date du contrat:) avec (la « Banque ») afin de financer la production de la composante télévision et que le Contrat de prêt exige que la totalité ou une partie de la Contribution qui peut être due au Requérant jusqu'à concurrence de * (le« Montant cédé ») *le montant exacte à payer par le FMC à la Banque

Par les présentes, le FMC est irrévocablement autorisé à, et enjoint de, payer directement à la Banque jusqu'à concurrence du Montant cédé, les sommes à valoir sur la Contribution, telles que déterminées par le FMC lorsqu'elles sont dues et exigibles par ce dernier. Le présent avis et directive habilite le FMC à faire ces paiements à la Banque à l'adresse suivante ou à toute autre adresse que la Banque peut prescrire par écrit :

Attention:

Tél: Courriel:

Signé à , le jour du mois de , 202

Par: _____
Signataire autorisé du Requérant

Par: _____
Signataire autorisé du Requérant

Nom:	Nom:
Titre:	Titre:
Requérant:	Requérant:

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE ET LE RENVOYER À VOTRE ANALYSTE CHEZ L'ADMINISTRATEUR DES PROGRAMMES DU FMC I TÉLÉFILM CANADA